

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
COMMUNE DE NOVEANT SUR MOSELLE**

**AMENAGEMENT D'UN PARKING  
COVOITURAGE ET DELESTAGE  
AU 64 RUE FOCH**

**D.C.E.**

**Dossier de Consultation des Entreprises**

**B.P.U.**

**Bordereau des Prix unitaires**



**TECHNI-CONSEIL**  
8 Bis Route de Vandières  
54700 NORROY LES  
PONT A MOUSSON  
03 83 81 39 36  
03 83 82 45 54

**MAIRIE DE NOVEANT SUR  
MOSELLE**  
Place de la République  
57680 NOVEANT SUR  
MOSELLE  
0387528011  
0387528014



n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
<b>1</b>	<b><u>POSTES GENERAUX</u></b>	
1.1	<p><b>INSTALLATION DE CHANTIER</b>                      Ce prix rémunère l'aménagement des aires de stockage pour les agrégats ou les approvisionnements, clôtures, barricades éventuelles, la mise à disposition des locaux sociaux prévus par la législation du travail, l'aménagement éventuel des chemins d'accès au chantier, l'entretien de ces derniers pendant les travaux, la remise en état des lieux après achèvement des travaux.                      Ce prix sera liquidé de la façon suivante :                      - 50 % à la mise en place des installations                      - 50 % après le repliement des installations.</p> <p>LE FORFAIT : .....</p>	
1.2	<p><b>SIGNALISATION DE CHANTIER</b>                      Ce prix rémunère la signalisation pendant toute la durée des travaux avec la fourniture et la pose des panneaux, barrières, lampes, feux tricolores éventuels, conformément à la réglementation en vigueur.                      Il sera rémunéré de la façon suivante :                      - 50 % à la mise en place de la signalisation                      - 50 % après repliement du dispositif.                      Un plan de signalisation sera soumis par l'entrepreneur à l'approbation du maître d'oeuvre.</p> <p>LE FORFAIT : .....</p>	
1.3	<p><b>PLUS VALUE POUR DECHARGE AGREEE</b>                      Ce prix rémunère le chargement sur camion et transport des matériaux au-delà de 5 kilomètres du chantier pour dépôt dans une décharge agréée.</p> <p>LE FORFAIT : .....</p>	
1.4	<p><b>CONSTAT D'HUISSIER</b>                      Ce prix rémunère les frais d'huissier pour l'établissement d'un constat de l'état des lieux publics et privés, avant travaux et sur l'emprise de ceux-ci. le constat des dégradations de toutes natures que ce soient (fissures, infiltrations) relevées avant travaux feront l'objet d'une attention particulières, sous format vidéo HD.</p> <p>LE FORFAIT : .....</p>	
1.5	<p><b>PLANS D'EXECUTION</b>                      Ce prix rémunère:                      - l'implantation en XYZ des chaussées et ouvrages constituant la chaussée et l'assainissement par le géomètre de l'entreprise ainsi que le récolement général des voiries et réseaux en fin de chantier.                      - l'établissement d'un plan de superposition des ouvrages projetés par l'ensemble des lots assurant le bon positionnement des émergences, en coordination avec les entreprises adjudicatrices des autres lots                      - l'établissement des plans de détail et notes de calcul nécessaires à l'exécution des ouvrages à transmettre au maître d'oeuvre pour approbation lors de la période de préparation.                      - tous les essais d'autocontrôle que l'entreprise envisage de réaliser.</p> <p>LE FORFAIT : .....</p>	
1.6	<p><b>PIQUETAGE D'IMPLANTATION DU PROJET</b>                      Ce prix rémunère l'implantation en XYZ des chaussées et ouvrages constituant le projet et les réseaux par le géomètre de l'entreprise ainsi que leur conservation pendant la durée du chantier avec validation par le maitre d'ouvrage et le maitre d'oeuvre.</p> <p>LE FORFAIT : .....</p>	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
1.7	<p><b>PANNEAU DE CHANTIER</b>  Fourniture et pose d'un panneau de chantier de dimension 2.00m x 3.00m, indiquant les informations concernant le chantier et les différents intervenants comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'impression de la maquette fournie par le maître d'ouvrage sur support prévu pour l'extérieur,</li> <li>- les poteaux et renforts bois ou métalliques,</li> <li>- les massifs béton assurant la bonne tenue en place du panneau,</li> <li>- la mise en place à l'endroit indiqué par le maître d'ouvrage,</li> <li>- toutes fournitures main d'œuvre et sujétions.</li> </ul> <p>LE FORFAIT : .....</p>	
1.8	<p><b>LOCALISATION DE RESEAUX</b>  Rémunération de l'exécutant des travaux de localisation de réseaux mal ou non répertoriés sur les DT, les DICT et lors du piquetage suivant la norme NF S70 003 (I, II, III, IV), le décret dit "DR/DICT" (n°2011-1241 du 5 octobre 2011) en vigueur depuis le 1er juillet 2012 et les prescriptions du guide technique "Construire sans détruire". en fonction de leur complexité:</p> <p>A° Localisation de réseau enterré par procédé sans fouille quel que soit la technique et permettant d'atteindre une précision en x, y, z, de classe A au forfait.  B° Travaux ponctuels de localisation de réseau enterré réalisés hors chantier par des techniques de terrassement mécaniques et manuelles conformes à la réglementation en vigueur suivant le nombre de Branchements non cartographiés mais pourvus d'affleurant visible au nombre d'affleurants visibles.  C° Travaux ponctuels de localisation de réseau enterré réalisés en phase chantier par des techniques de terrassement mécaniques et manuelles conformes à la réglementation en vigueur suivant le nombre de branchements non cartographiés mais pourvus d'affleurant visible au nombre d'affleurants visibles.  D° Travaux de dégagement partiel ou total des réseaux enterrés situés dans la tranchée ou à proximité de celle-ci, exécutés par tous moyens mécaniques appropriés et à la main, si nécessaire, et conformes à la réglementation en vigueur. Ce prix est établi suivant le volume réel de terrassement exécuté au m3.  E° Mise en place de protections mécaniques ou d'éléments mécaniques permettant le maintien des réseaux enterrés situés dans la zone de terrassement au mètre de réseau effectivement protégés ou maintenus au mètre linéaire;</p> <p>1.8.1 - A° Localisation sans fouille  LE FORFAIT : .....</p>	
1.9	<p><b>MARQUAGE AU SOL DES RESEAUX</b>  Ce prix rémunère, par délégation du maître d'ouvrage, suite au retour des DICT, l'implantation en XY(Z) et le marquage initial au sol de tous les réseaux existants (sensibles et non sensibles) par le géomètre de l'entreprise ainsi que leur conservation pendant la durée du chantier  L'entreprise doit respecter la norme NF S 70 003 (I, II, III, IV), le décret dit "DR/DICT" (n°2011-1241 du 5 octobre 2011) en vigueur depuis le 1er juillet 2012 et les prescriptions du guide technique "Construire sans détruire" notamment les codes couleurs, l'emprise des travaux + 3m, l'établissement du PV pour validation par le maître d'oeuvre et le maître d'ouvrage.</p> <p>LE FORFAIT : .....</p>	
<b>2</b>	<b><u>TERRASSEMENT - DEMOLITION</u></b>	
2.1	<p><b>DEBOISAGE</b>  Ce prix rémunère au forfait l'abattage des arbres situés sur l'emprise du chantier, y compris tronçonnage, dessouchage, remblaiement jusqu'au niveau fini et évacuation dans une décharge agréée des branchages et des souches. Une visite sur place est nécessaire pour évaluer l'ampleur des travaux.</p> <p>LE FORFAIT : .....</p>	
2.2	<p><b>REDUCTION DE MUR</b>  Ce prix comprend la démolition de mur de moellons en vue d'en réduire sa hauteur à 0.70m du niveau de sol fini (coté trottoir), le chargement et l'évacuation à une décharge des gravats ne pouvant être réutilisés ou réemployés dans le cadre de ce chantier, et la réfection de l'arase en mortier de ciment, y compris coffrage éventuel et réalisation d'une goutte d'eau. Une visite sur place est nécessaire pour évaluer l'ampleur des travaux.</p>	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
	LE FORFAIT : .....	.....
2.3	<b>CLOUTAGE</b> Ce prix rémunère la réalisation d'un cloutage avec moellons issus de la démolition du mur, par compactage jusqu'à refus, le nettoyage après travaux et essais de plaque. Epaisseur +/- 30cm  LE METRE CUBE : .....	.....
2.4	<b>DEMOLITION D'OUVRAGE</b> Ce prix rémunère la démolition, par tous moyen propre à l'entrepreneur, de tout type de constructions et d'ouvrages existants sur l'emprise des travaux, y compris l'arrosage éventuel durant la démolition pour éviter toute formation de poussière, chargement et évacuation dans une décharge agréée et toute sujétions comprises. Une visite sur place est nécessaire pour évaluer l'ampleur des travaux.  LE FORFAIT : .....	.....
2.5	<b>DECAPAGE DE TERRE VEGETALE</b> ce prix rémunère le décapage des terres végétales sur l'emprise du chantier, et sur une épaisseur de 0.30m, comprenant: - les frais de piquetage et de conservation des piquets, - le retroussage, le chargement sur camion, le transport, l'évacuation à la décharge si nécessaire après ordre du maître d'œuvre, - le stockage éventuel des terres réutilisables et évacuation du surplus, - le réglage sur talus après remblaiement sur la chaussée ou sur espaces verts, toutes sujétions et fournitures.  LE METRE CUBE : .....	.....
2.6	<b>TERRASSEMENT EN DEBLAIS</b> Ce prix rémunère les terrassements en déblais à une profondeur variable selon topographie de terrain, et selon tous moyens propre à l'entrepreneur comprenant : - mise à niveau des plates-formes, - toutes sujétions de démolition éventuelle de maçonneries rencontrées, talutage des parois, - étaieement et blindage éventuel, - épuisements éventuels des eaux de ruissellement, d'infiltration ou de venues, - protection des berges, - les dispositions de sécurité - nettoyage et dressement des fonds, - évacuation à la décharge des déblais impropres à leur réutilisation en remblai, - remblais et talutages définitifs - banquettes et talutages éventuels - y compris toutes sujétions.  LE METRE CUBE : .....	.....
2.7	<b>TERRASSEMENT EN REMBLAIS</b> Ce prix rémunère les terrassements en remblais avec matériaux du site, selon tous moyens propre à l'entrepreneur comprenant : - mise à niveau des plates-formes, - toutes sujétions de démolition éventuelle de maçonneries rencontrées, talutage des parois, - étaieement et blindage éventuel des parois et déblindage au fur et à mesure ou après exécution des travaux, - épuisements éventuels des eaux de ruissellement ou d'infiltration ou de venues, - protection des berges, - les dispositions de sécurité - nettoyage et dressement des fonds, - évacuation des déblais, impropres à leur réutilisation en remblai, à la décharge, - remblais et talutages définitifs. - banquettes et talutages éventuels - y compris toutes sujétions.  LE METRE CUBE : .....	.....

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
2.8	<p><b>DECOUPE SOIGNEE D'ENROBES</b>            Ce prix rémunère, la découpe soignée des enrobés.            Il comprend en outre, le traçage, l'amenée du matériel, la découpe à la bêche pneumatique ou à la scie circulaire, le repliement du matériel, les frais de main-d'oeuvre et de fonctionnement.</p>	
2.8.1	<p>- épaisseur jusqu'à 7 cm            LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
2.9	<p><b>PIOCHAGE D'ENROBES TROTTOIR</b>            Ce prix rémunère la démolition d'enrobés trottoir ou usoir par tous moyens propres à l'entrepreneur, y compris l'arrosage durant la démolition pour éviter toute formation de poussière éventuelles, l'évacuation à une décharge de l'ensemble des éléments et gravats, y compris toutes sujétions.</p> <p>LE METRE CARRE : .....</p>	
2.10	<p><b>DEPOSE ET EVACUATION DE BORDURES / PAVES</b>            Ce prix rémunère la démolition de bordures ou pavés, du massif de fondation ainsi que l'évacuation dans une décharge agréée.</p>	
2.10.1	<p>- bordure de type T            LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
2.10.2	<p>- bordure de type CS            LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
2.11	<p><b>RABOTAGE D'ENROBES</b>            Ce prix rémunère le rabotage mécanisé des enrobés (ou piochage si besoin) sur une épaisseur de 6 à 15 cm, y compris le chargement sur camion et évacuation dans une décharge agréée.</p>	
2.11.1	<p>- en rive de chaussée            LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
2.12	<p><b>FOUILLES EN TRANCHEES RESEAUX SECS</b>            Ce prix rémunère:            -l'extraction et la mise en dépôt des déblais quelle que soit la nature du terrain sauf roche compacte,            -le dressage des parois et du fond de fouille ainsi que les épuisements,            -la fourniture, le transport et la mise en œuvre des matériaux nécessaires à la confection d'un lit de sable. L'épaisseur du lit sous la génératrice inférieure des câbles ou gaines sera d'au moins 0.10 m, et la couverture minimale de 0.10 m par rapport à leur génératrice supérieure,            - les couvertures minimum au-dessus des génératrices supérieures des câbles ou des fourreaux doivent être les suivantes: 0.65m sous espace vert, accotement ou trottoir, 0.85m sous chaussée et 0.60m sous domaine privé conformément aux prescriptions du concessionnaire et à la norme NFP 98-331.            -le remblayage des tranchées après pose des câbles ou gaines en GNT 0/50 sous structure, et structure décrite ci-dessous, soigneusement compactée afin d'obtenir un coefficient de compactage Q3 en partie supérieure de remblai et réfection de la structure comme indiqué ci-dessous,            -l'évacuation des excédents occupés par les ouvrages à la décharge y compris régilage de celle-ci,            -la confection de points de passage pour piétons,            -le détournement des eaux,            -toute sujétion de coupe, de reprise, de croisement de réseaux dans l'emprise de la fouille,            -la protection,            -la conservation des piquets, repères et bornes.</p>	
2.12.1	<p>Sous future voirie</p>	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
2.12.1.1	<p>Ce prix rémunère les prestations décrites dans le poste " FOUILLES EN TRANCHÉES RÉSEAUX SECS " ainsi que:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-la fourniture, mise en œuvre et compactage soigné, par couche d'épaisseur maximale 0,30m, de GNT 0/50 sous structure, et ce afin d'obtenir un coefficient de compactage Q3 en partie supérieur de remblai,</li> <li>-la remise en état des lieux</li> </ul> <p>- 1 réseau LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
2.12.1.2	<p>- 2 réseaux LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
2.12.1.3	<p>- 3 réseaux LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
2.12.2	<p><b>Sous trottoir y compris reprise des enrobés</b> Ce prix rémunère les prestations décrites dans le poste " FOUILLES EN TRANCHÉES RÉSEAUX SECS " ainsi que:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-la découpe et la démolition des enrobés existants sur l'emprise de la fouille</li> <li>-la fourniture, mise en œuvre et compactage soigné, par couche d'épaisseur maximale 0,30m, de GNT 0/50 sous structure,</li> <li>-la constitution d'une structure épaisseur 25cm composée d'une couche de base en GNT 0/31.5 sur 25cm (objectif coefficient de compactage Q3 en partie supérieur de remblai) et préparation de la mise en œuvre de la couche d'enrobés.</li> <li>-la remise en état des lieux y compris la fourniture et mise en œuvre d'une couche d'accrochage, d'un enrobé 0/6 dosé à 100kg/m<sup>2</sup> et des joints émulsions.</li> </ul> <p>- 3 réseaux LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
2.13	<p><b>FOUILLES EN TRANCHEES AEP</b> Ce prix rémunère:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-l'extraction et la mise en dépôt des déblais quelle que soit la nature du terrain sauf roche compacte,</li> <li>-le dressage des parois et du fond de fouille ainsi que les épaissements,</li> <li>-la fourniture, le transport et la mise en œuvre des matériaux nécessaires à la confection d'un lit de sable. L'épaisseur du lit sous la génératrice inférieure des canalisations d'au moins 0.10 m, et la couverture minimale de 0.10 m par rapport à leur génératrice supérieure,</li> <li>-le remblayage des tranchées après pose des canalisations en GNT 0/50 sous structure, et structure décrite ci dessous, soigneusement compactée afin d'obtenir un coefficient de compactage Q3 en partie supérieure de remblai et réfection de la structure comme indiqué ci-dessous,</li> <li>- la couverture minimum au dessus de la génératrice supérieure de la canalisation principale ou de branchement doit être la suivante: 0.85m sous espace vert, accotement, trottoir, sous chaussée et sous domaine privé conformément aux prescriptions du concessionnaire et à la norme NFP 98-331.</li> <li>-l'évacuation des excédents occupés par les ouvrages à la décharge y compris régilage de celle-ci,</li> <li>-la confection de points de passage pour piétons,</li> <li>-le détournement des eaux,</li> <li>-toute sujétion de coupe, de reprise, de croisement de réseaux dans l'emprise de la fouille,</li> <li>-la protection,</li> <li>-la conservation des piquets, repères et bornes.</li> </ul>	
2.13.1	<p><b>Sous RD y compris reprise des enrobés</b> Ce prix rémunère les prestations décrites dans le poste " FOUILLES EN TRANCHÉES AEP " ainsi que:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-la découpe et la démolition des enrobés existants sur l'emprise de la fouille</li> <li>-la fourniture, mise en oeuvre et compactage soigné, par couche d'épaisseur maximale 0,30m, de GNT 0/50 sous structure,</li> <li>-la constitution d'une structure épaisseur 70cm composée d'une couche de forme GNT 0/50 sur 30cm, d'une couche de fondation en GTLH 0/50 sur 20cm, base GTLH 0/31.5 sur 20cm (objectif coefficient de compactage Q3 en partie supérieur de remblai) et préparation de la mise en oeuvre de la couche d'enrobés,</li> <li>-la remise en état des lieux y compris la fourniture et mise en oeuvre d'une couche d'accrochage, d'un enrobé 0/10 dosé à 140kg/m<sup>2</sup> et des joints émulsions.</li> </ul>	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
2.13.1.1	- pour réseau Ø100 LE METRE LINEAIRE : .....	
2.13.2	<p><b>Sous trottoir y compris reprise des enrobés</b>            Ce prix rémunère les prestations décrites dans le poste " FOUILLES EN TRANCHÉES AEP " ainsi que:            -la découpe et la démolition des enrobés existants sur l'emprise de la fouille            -la fourniture, mise en oeuvre et compactage soigné, par couche d'épaisseur maximale 0,30m, de GNT 0/50 sous structure,            -la constitution d'une structure épaisseur 25cm composée d'une couche de base en GNT 0/31.5 sur 25cm (objectif coefficient de compactage Q3 en partie supérieur de remblai) et préparation de la mise en oeuvre de la couche d'enrobés.            -la remise en état des lieux y compris la fourniture et mise en oeuvre d'une couche d'accrochage, d'un enrobé 0/6 dosé à 100kg/m<sup>2</sup> et des joints émulsions.</p>	
2.13.2.1	- pour réseau Ø100 LE METRE LINEAIRE : .....	
2.13.3	<p><b>Sous future voirie</b>            Ce prix rémunère les prestations décrites dans le poste " FOUILLES EN TRANCHÉES AEP " ainsi que:            -la fourniture, mise en oeuvre et compactage soigné, par couche d'épaisseur maximale 0,30m, de GNT 0/50 sous structure, et ce afin d'obtenir un coefficient de compactage Q3 en partie supérieur de remblai,            -la remise en état des lieux.</p>	
2.13.3.1	- pour réseau Ø100 LE METRE LINEAIRE : .....	
2.14	<p><b>PERCEMENT DE MUR OU FONDATION</b>            Ce prix rémunère le perçement de mur ou fondation pour raccordement ou passage de câbles et/ou gaines. Il comprend:            - le perçement, y compris la découpe éventuelle des aciers existants,            - l'étalement éventuel,            - le nettoyage, le chargement et l'évacuation des déblais à la décharge,            - le passage des câbles et/ou gaines dans les percements réalisés.            - la reconstitution des voiles avec fourniture du béton nécessaire, mise en place des coffrages et finition au mortier M500.            -la réfection et/ou remise en état de toutes détériorations survenues suite aux travaux de percements.</p>	
2.14.1	- en béton armé. L'UNITE : .....	
<b>3</b>	<b>GROS OEUVRE</b>	
3.1	<p><b>HYDROGOMMAGE</b>            Ce prix rémunère le nettoyage des parements en pierre des parties unies et moulurées, se fera par gommage hydropneumatique : pulvérisation d'eau et de micro fines. Les caractéristiques physiques des fines seront à définir en fonction de la modénature à traiter, de la nature des pierres et leur encrassement, et dans tous les cas, ne devront pas constituer le moindre facteur de dégradation et d'usure de la pierre.            Le nettoyage sera réalisé sur tous les ouvrages en pierre de taille définis ci-après, qu'ils soient unis ou moulurés, avec interdiction absolue d'emploi d'outil mécanique, tels que chemin de fer, ciseaux, brosse métallique ou tout autre outil ou instrument susceptible de détériorer l'épiderme de la pierre.            Ces nettoyages se feront éventuellement en plusieurs opérations en fonction de la résistance des encrassements.            L'entrepreneur devra prévoir, dans son prix, la réalisation d'une enceinte d'intervention étanche, pour éviter la propagation des fines dans l'environnement du chantier, la récupération des eaux et des poudres à l'aide d'un aspirateur destiné à ce type de produit.            Au cas où il ne serait pas procédé par aspiration, les produits de nettoyage, résidus de gommage et leurs eaux de rinçage ne devront en aucun cas être rejetés à l'égout. Leur collecte sera assurée avec soin et les effluents seront canalisés vers une citerne de stockage pour être évacués par une entreprise spécialisée dans le traitement des déchets corrosifs.</p> <p>LE METRE CARRE : .....</p>	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres																						
3.2	<p><b>ENDUIT AU MORTIER</b> Ce prix rémunère la fourniture ou la fabrication du mortier dosé à 400 kg de ciment, y compris les adjuvants de prise et de collage, l'exécution de l'enduit en deux (2) couches sur les faces visibles de l'ouvrage.</p> <p>LE METRE CARRE : .....</p>																							
<p><b><u>4</u> AEP</b></p>																								
4.1	<p><b>CANALISATION FONTE</b> Ce prix rémunère la fourniture et pose de tuyau FONTE de type Natural 2GS à joint standard, posé en tranchée, y compris béton de calage dans les angles, comprenant les coupes de tuyaux, les raccords, pièces spéciales, la vidange du tronçon existant, les plaques pleines en bout de réseau, toutes fournitures, main d'œuvre et sujétions. Le linéaire comprend également la rémunération des pièces de raccord et pièces spéciales rémunérées en équivalence métrique de linéaire de canalisation selon le barème ci-dessous:</p> <table border="0" data-bbox="319 649 1005 940"> <tr><td>Coude tout angle .....</td><td>3,00 ml</td></tr> <tr><td>Té .....</td><td>3,50 ml</td></tr> <tr><td>Manchette 0,25 m .....</td><td>2,00 ml</td></tr> <tr><td>Manchette 0,50 m .....</td><td>2,50 ml</td></tr> <tr><td>Manchette 1,00 m .....</td><td>6,50 ml</td></tr> <tr><td>Cône .....</td><td>2,50 ml</td></tr> <tr><td>Bride unis .....</td><td>1,50 ml</td></tr> <tr><td>Plaque de réduction .....</td><td>1,50 ml</td></tr> <tr><td>Plaque pleine .....</td><td>1.00 ml</td></tr> <tr><td>Croix .....</td><td>10,00 ml</td></tr> <tr><td>Esse pour poteau d'incendie .....</td><td>4.00 ml</td></tr> </table> <p>4.1.1 - Ø100 LE METRE LINEAIRE : .....</p>	Coude tout angle .....	3,00 ml	Té .....	3,50 ml	Manchette 0,25 m .....	2,00 ml	Manchette 0,50 m .....	2,50 ml	Manchette 1,00 m .....	6,50 ml	Cône .....	2,50 ml	Bride unis .....	1,50 ml	Plaque de réduction .....	1,50 ml	Plaque pleine .....	1.00 ml	Croix .....	10,00 ml	Esse pour poteau d'incendie .....	4.00 ml	
Coude tout angle .....	3,00 ml																							
Té .....	3,50 ml																							
Manchette 0,25 m .....	2,00 ml																							
Manchette 0,50 m .....	2,50 ml																							
Manchette 1,00 m .....	6,50 ml																							
Cône .....	2,50 ml																							
Bride unis .....	1,50 ml																							
Plaque de réduction .....	1,50 ml																							
Plaque pleine .....	1.00 ml																							
Croix .....	10,00 ml																							
Esse pour poteau d'incendie .....	4.00 ml																							
4.2	<p><b>GRILLAGE AVERTISSEUR</b> Fourniture et pose de grillage avertisseur normalisée de couleur bleu avec fil détecteur.</p> <p>LE METRE LINEAIRE : .....</p>																							
4.3	<p><b>POTEAU INCENDIE</b> Ce prix rémunère la fourniture et pose d'un poteau d'incendie renversable Ø100 ou modèle équivalent, y compris S de réglage, bouche à clé complète, massif drainant, protection du poteau incendie par ceinturage en tube galvanisé Ø60mm avec poteaux scellés dans massif béton, y compris toutes fournitures et sujétions.</p> <p>4.3.1 - type Rationnel de chez Saint Gobain (ville de Pàm) L'UNITE : .....</p>																							
4.4	<p><b>RACCORDEMENT SUR RESEAU EXISTANT</b> Raccordement de la nouvelle conduite à celle existante comprenant les coupes de tuyaux, les raccords, pièces spéciales, la coupure et la remise en eau du tronçon existant, les terrassements supplémentaires toutes fournitures, main d'œuvre et sujétions.</p> <p>LE FORFAIT : .....</p>																							
<p><b><u>5</u> VOIRIE</b></p>																								
5.1	<p><b>NIVELLEMENT DU FOND DE FORME</b> Ce prix rémunère la préparation et nivellement du fond de forme, réglage au profil, cylindrage et compactage de façon à obtenir une compacité équivalente à 95 % de l'Optimum Proctor normal avant la mise en place du corps de chaussée avec apport de matériaux. Des essais de portance sur le fond de forme seront à effectuer par l'entreprise. Résultats demandés : EV2 &gt;=30 Mpa et EV2/EV1 &lt;=2 dans les zones où une structure complète est réalisée et EV2 &gt;=80 Mpa et EV2/EV1 &lt;=2 dans les zones où l'on ne décaisse que la hauteur nécessaire à la réalisation du revêtement.</p> <p>LE METRE CARRE : .....</p>																							



n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
5.2	<p><b>GEOTEXTILE</b> Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place de membrane non tissée pour enrobage d'un lit de pose ou protection du fond de forme. Il comprend également la préparation de la surface de pose, l'enlèvement des pierres risquant de déchirer la membrane, le calage et toutes sujétions. Le recouvrement de deux nappes se fera selon les prescriptions du fabricant ou, à défaut, sur au moins 0.30m.</p> <p>5.2.1 - aiguillé pour fond de forme (250gr/m<sup>2</sup>) LE METRE CARRE : .....</p>	
5.3	<p><b>COUCHE DE FONDATION</b> Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre de matériaux d'apport pour constitution d'une couche de fondation d'épaisseur 30cm, y compris réglage, compactage (objectif Q3), nettoyage et déflachage + essais de compactage.</p> <p>5.3.1 - type GNT 0/80 LE METRE CUBE : .....</p>	
5.4	<p><b>COUCHE DE BASE CHAUSSEE</b> Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre de matériaux d'apport pour constitution d'une couche de base d'épaisseur 25cm sous chaussée, y compris réglage, compactage (objectif Q2), nettoyage et déflachage + essais de compactage.</p> <p>5.4.1 - type GNT 0/31.5 LE METRE CUBE : .....</p>	
5.5	<p><b>COUCHE DE BASE CHEMINEMENT PIETON</b> Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre de matériaux d'apport pour constitution d'une couche de base d'épaisseur 20cm sous chaussée, y compris réglage, compactage (objectif Q2), nettoyage et déflachage + essais de compactage.</p> <p>5.5.1 - type GNT 0/31.5 LE METRE CUBE : .....</p>	
5.6	<p><b>DALLES ALVEOLEES</b> Ce prix rémunère la fourniture et pose de dalle alvéolées en Poly-Ethylène Basse Densité 100 % recyclé type ECORASTER E50 de chez ECOVEGETAL ou produit équivalent comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compactage du fond de forme afin d'atteindre 50 Mpa sur la PST;</li> <li>- Fourniture et pose d'un géotextile aiguillé pour fond de forme (250gr/m<sup>2</sup>);</li> <li>- Fourniture et pose d'une couche drainante en GNT 0/80 sur une épaisseur de 0.30m, nivelée et compactée selon les règles de l'art;</li> <li>- Fourniture et pose d'une couche drainante en concassé 0/31.5 (à faible taux de fine) sur une épaisseur de 0.20m, nivelée et compactée selon les règles de l'art;</li> <li>- Les essais de portances type DYNAPLAQUE avant mise en œuvre de la couche de réglage;</li> <li>- Fourniture et pose d'une couche de réglage ECOVEGETAL MOUSSES sur une épaisseur de 0.04m, soigneusement nivelée;</li> <li>- La fourniture et pose des dalles alvéolées ECORASTER E50, y compris les découpes, et toutes sujétions de pose;</li> <li>- Passage de la plaque vibrante;</li> <li>- Le remplissage à refus des dalles avec le substrat ECOVEGETAL MOUSSES.</li> <li>- La fourniture et semis du mélange ECOVEGETAL MOUSSES, le tassement et l'arrosage.</li> </ul> <p>LE METRE CARRE : .....</p>	
5.7	<b>BETON DESACTIVE</b>	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
	<p>Ce prix rémunère la réalisation de revêtement piéton en béton désactivé.  Le prix comprend  - les coffrages,  - les ferrailages,  - la fourniture et la mise en œuvre de béton désactivé,  - la réalisation de joints de retrait/flexion, de joints de construction et de joints de dilatation avec insert en matière compressible, (le calepinage des joints reste à préciser.  L'entrepreneur proposera son plan pour validation, les distances entre joints étant fonction des épaisseurs, de la qualité du sol support et de la composition du béton.)  - y compris toutes sujétions.  Les granulats seront du type granulats de Moselle. Le sable sera choisi en fonction de sa provenance et coloré le cas échéant.  La composition et la formulation complète du béton désactivé seront soumises à approbation du maître d'œuvre.  Des échantillons seront fournis avant démarrage des travaux pour validation de la granulométrie et du désactivage.  Les épaisseurs seront de 15 cm.</p> <p>LE METRE CARRE : .....</p>	
5.8	<p><b>ENROBES CHAUSSEE</b>  Ce prix rémunère la fourniture et mise en œuvre de béton bitumineux semi-grenu à poser à chaud et comprenant:  -la fourniture et mise en œuvre d'une couche d'accrochage à l'émulsion acide, y compris tous travaux de préparation en vue de la mise en place des enrobés chaussée.  -la fourniture et mise en œuvre à température adéquate d'un tapis de béton bitumineux semi-grenu,  -le raccordement du nouveau revêtement par accrochage à l'émulsion au niveau de la découpe sur la voirie existante, y compris la découpe,  -le remplacement des bordures détériorées au moment de la mise en œuvre,  -la scarification de la chaussée le long des bordures.</p> <p>5.8.1 - couche d'accrochage  LE METRE CARRE : .....</p>	
5.8.2	<p>- 0/10 dosés à 140kg/m<sup>2</sup> de couleur noire pour revêtement définitif  LE METRE CARRE : .....</p>	
5.9	<p><b>ENROBES TROTTOIR</b>  Ce prix rémunère la fourniture et mise en œuvre de béton bitumineux semi-grenu à poser à chaud et comprenant:  -la fourniture et mise en œuvre d'une couche d'accrochage à l'émulsion acide, y compris tous travaux de préparation en vue de la mise en place des enrobés trottoir.  -la fourniture et mise en œuvre à température adéquate d'un tapis de béton bitumineux semi-grenu,  -le raccordement du nouveau revêtement par accrochage à l'émulsion au niveau de la découpe sur le trottoir existant, y compris la découpe,  -le remplacement des bordures détériorées au moment de la mise en œuvre,  -la scarification de la chaussée le long des bordures.</p> <p>5.9.1 - couche d'accrochage  LE METRE CARRE : .....</p>	
5.9.2	<p>- 0/6 dosés à 100kg/m<sup>2</sup> de couleur noire pour revêtement définitif  LE METRE CARRE : .....</p>	
5.10	<p><b>BORDURES BETON</b></p>	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
5.10.1	<p>Ce prix rémunère la fourniture et pose de bordures préfabriquées en béton de classe "U+DH" provenant d'une usine ou d'un fournisseur agréé par le Maître d'oeuvre, comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-la fourniture et le transport à pied d'oeuvre,</li> <li>-les terrassements manuels ou mécaniques,</li> <li>-le remblaiement en GNT 0/31.5 en arrière de bordure pour raccordement sur les niveaux existants.</li> <li>-le compactage du fond de fouille,</li> <li>-la mise en place sur lit de béton,</li> <li>-les contreforts en béton derrière les bordures et sur toute leur longueur,</li> <li>-la confection des joints au mortier de ciment,</li> <li>-toutes sujétions de pose en courbe ou bateau,</li> <li>-le piquetage et le nivellement du tracé,</li> <li>-toutes fournitures, main d'oeuvre et sujétions.</li> </ul> <p>- type T1 LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
5.10.2	<p>- type T2 LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
5.10.3	<p>- type CS1 LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
5.10.4	<p>- type P3 LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
5.11	<b>SIGNALISATION HORIZONTALE</b>	
5.11.1	<b>Marquage au sol</b>	
	Ce prix rémunère la fourniture et mise en oeuvre de marquage au sol en résine de couleur blanche, adaptée à cet effet et conforme aux normes en vigueur y compris toutes les préparations nécessaires du support (grattage, nettoyage...).	
5.11.1.1	<p>- bande blanche pour STOP LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
5.11.1.2	<p>- ligne blanche pour délimitation stationnement LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
5.11.1.3	<p>- ligne bleue pour délimitation stationnement LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
5.11.1.4	<p>- ligne blanche discontinue pour priorité à droite LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
5.11.1.5	<p>- logo moto L'UNITE : .....</p>	
5.11.1.6	<p>- logo place handicapé L'UNITE : .....</p>	
5.11.1.7	<p>- zébra LE METRE CARRE : .....</p>	
5.12	<b>SIGNALISATION VERTICALE</b>	
5.12.1	Panneau de signalisation	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
5.12.1.1	<p>Ce prix rémunère la fourniture et pose de panneau de signalisation alu avec film rétro réfléchissant et poteau type A030 80x80 percé (pour clavette) ht 2.50m, obturateur, clavette et fixations, y compris les terrassements, le massif béton avec tube métallique (percé pour clavette au même niveau que le poteau) pour réservation du poteau 80x80, toute fournitures, main d'œuvre et sujétions.</p> <p>- type AB4 classe II (STOP) L'UNITE : .....</p>	
5.12.1.2	<p>- type B13 classe II (interdiction 3.5t) L'UNITE : .....</p>	
5.12.1.3	<p>- type B52 classe II (zone de rencontre) L'UNITE : .....</p>	
5.12.1.4	<p>- type B53 classe II (fin de zone de rencontre) L'UNITE : .....</p>	
5.12.1.5	<p>- type B6a1 + M6i classe II (stationnement interdit sauf V.E.) L'UNITE : .....</p>	
5.12.1.6	<p>- type B6d + M6h classe II (stationnement PMR) L'UNITE : .....</p>	
5.12.1.7	<p>- type B6b3 + M6c classe II (stationnement réglementé) L'UNITE : .....</p>	
5.12.1.8	<p>- type B50C classe II (fin de stationnement réglementé) L'UNITE : .....</p>	
5.12.1.9	<p>- type CE52 classe II (covoiturage) L'UNITE : .....</p>	
	<p><b><u>6 RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC</u></b></p>	
6.1	<p><b>GAINES T.P.C.</b> Ce prix rémunère la fourniture et la pose en tranchée ouverte, de gaines de protection de type T.P.C. avec tire-fil incorporé. Ce prix comprend toutes sujétions de raccords tels que manchons, étanchéité des tuyaux, bouchons et ligaturage.</p>	
6.1.1	<p>- Ø 40 LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
6.1.2	<p>- Ø 90 LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
6.2	<p><b>GRILLAGE AVERTISSEUR</b> Ce prix rémunère la fourniture et la pose en tranchée de grillage avertisseur de couleur ROUGE en matière plastique de 30 cm de largeur et de maille 40 x 40 mm posé à 0.20 m au-dessus des câbles et gaines.  LE METRE LINEAIRE : .....</p>	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
6.3	<p><b>CABLE RESEAU</b> Ce prix rémunère la fourniture et l'enfilage dans les gaines conformément aux règles de l'art et aux prescriptions techniques, de câbles souterrains type U-1000 R2V de section normalisée et de fabrication conforme aux normes et aux prescriptions du concessionnaire. Il comprend les colliers de repérage éventuels sur les câbles, le déroulage soigné et mise en place dans la fouille, tirage dans les fourreaux TPC, tous frais de transport, de location et de retour des tourets vides, de manutention et d'emmagasiner, de mise à disposition et utilisation du matériel nécessaire, travaux divers, toutes connexions, accessoires et toutes sujétions sans plus-value pour passage éventuel sous des canalisations existantes et pose de câbles par tronçons. La longueur à retenir pour le paiement sera égale à la longueur de la tranchée majorée de 10 % pour chutes, mous, etc. augmentée des longueurs nécessaires aux raccordements proprement dits (sortie de coffrets de comptage, raccordement aux tableaux B.T, remontées dans les candélabres, raccordement au tableau E.P, ou tout autre raccordement).</p> <p>6.3.1 - R02V 2x10 mm<sup>2</sup> LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
6.4	<p><b>CABLE DE MISE A LA TERRE</b> Ce prix rémunère la fourniture et la pose en tranchée ouverte d'un câble nu en cuivre de section 25 mm<sup>2</sup> pour mise à la terre équipotentielle des candélabres, y compris les raccordements et toutes sujétions. La longueur prise en compte sera celle des tranchées augmentée de 10 % pour chutes et mous, majorée des longueurs nécessaires aux raccordements des ouvrages. La longueur prise en compte résultera de levés contradictoires.</p> <p>LE METRE LINEAIRE : .....</p>	
6.5	<p><b>MASSIF DE CANDELABRE</b> Ce prix rémunère à l'unité la confection de massif de candélabre. Ce prix comprend les fouilles nécessaires avec évacuation des déblais excédentaires à la décharge, les coffrages, la fourniture et la mise en œuvre de béton dosé à 300 kg de CEM II, y compris les sujétions de façonnage, la fourniture et le scellement des tiges filetées y compris les sujétions de bouchonnage des boulons et des tiges filetées, la fourniture et la pose des gaines pour le passage des câbles ainsi que la note de calcul pour le dimensionnement du massif. La partie supérieure du massif sera arasée 10cm sous le niveau fini. En cas d'aménagement urbain le prix doit prendre en compte une deuxième intervention pour la mise à niveau du massif lors des travaux de voirie (mise en place des bordures).</p> <p>6.5.1 - pour candélabre simple feu hauteur 7.50m L'UNITE : .....</p>	
6.6	<p><b>CHAMBRE DE TIRAGE</b> Ce prix rémunère à l'unité, la construction de chambre ou regard de tirage comprenant les terrassements nécessaires, les coffrages du type soigné, les armatures, la mise en œuvre de béton dosé à 350 kg de ciment CEM II, l'exécution des niches aux arrivées des gaines, de gorges et d'arêtes circulaires au débouché des tuyaux, un puisard étanche de dimensions 150 x 150 mm (ou Ø 150 mm) et toutes sujétions. Ce prix comprend également tous les frais de transport et accessoires, le remblayage et le compactage. Cette chambre peut être livrée préfabriquée, auquel cas ce prix tient compte de la confection d'une assise de 0,10 m d'épaisseur en béton maigre dosé à 200 kg de ciment CEM II. Ce prix comprend en outre la fourniture et la pose du cadre avec les trappes ou tampons définis ci-dessous.</p> <p>6.6.1 - regard 50 x 50 L'UNITE : .....</p>	
6.7	<p><b>BOITE DE JONCTION</b> Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de boîte de jonction comprenant le raccordement des câbles, la mise en place du moule et le remplissage avec de la résine thermodurcissable sans la fourniture des câbles.</p> <p>L'UNITE : .....</p>	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
6.8	<p><b>CANDELABRE</b> Ce prix rémunère, la fourniture à pied d'œuvre et la pose d'un candélabre composé de:</p> <p>-1 luminaire LED type NATH S 24 LEDS 79w de chez SIMON LIGHTING, ou modèle équivalent ayant les caractéristiques suivantes: certifié ENEC+ avec diffuseur en verre transparent plat, CL, IP66 - IK10, température de couleur 4000K équipé optique spécifique RJ (routière frontale). Le luminaire sera doté d'un système d'auto régulation réduisant le flux lumineux de 50%, 4.5H après l'allumage. Système de refroidissement par ailettes non visibles depuis le plan inférieur. l'accès au driver se fera par le haut du luminaire. Nettoyage automatique par eau de pluie. Fixation post-top et latérale avec inclinaison variable de -5 à 10°. Garantie de 5 ans sur l'ensemble du luminaire.</p> <p>- 1 mat cylindro-conique de hauteur de 7m50 en acier galvanisé, entraxe 300x300mm. trappe de visite standard et interchangeable sur l'ensemble des candélabres de la série.</p> <p>Pour l'ensemble, RAL au choix du maître d'ouvrage. boîtier de protection CL2, connexions CONFORME A LA NORME NF C 17-200 D'AOUT 1987,</p> <p>Ce prix rémunère également les raccordements électriques intérieurs, les écrous et rondelles de fixation, de la filerie intérieure et toutes sujétions d'adaptation et de fixation. Ce prix comprend également le levage et le réglage du candélabre, la fourniture et pose d'une semelle semi-rigide de réglage et d'isolation type PEPLIC de chez SOGEXI (ou produit équivalent) et la fourniture et pose de capuchons de protection avec dose de graisse pré-intégrée, pour écrous et tiges de scellement type KAPTIGE de chez SOGEXI (ou produit équivalent), ainsi que les frais d'outillage et de mise à disposition de matériel.</p> <p>6.8.1 - simple feu hauteur 7.50m L'UNITE : .....</p>	
6.9	<p><b>ARMOIRE DE COMMANDE</b> Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et la pose d'une armoire d'éclairage public en polyester pour l'extérieur, type Brasilia de chez Seifel ou équivalent, de dimensions appropriées avec fermeture pour serrure à clé modèle infraudable, le massif de fondation et socle, tous accessoires, tous travaux de fixation, façon, main-d'oeuvre et toutes sujétions. Ce prix comprend également l'équipement avec tableau de commande E.P. comprenant pour une puissance totale des lampes à desservir, l'appareillage suivant à monter sur un tableau de dimensions appropriées (environ 90 x 55 cm), les coupes circuit principaux, un disjoncteur de branchement non différentiel 10/30 A, les contacteurs et inverseurs, un interrupteur de commande manuelle et un disjoncteur de protection de réglage par départ, un emplacement réservé pour le compteur d'énergie, la pose et le raccordement de ce compteur (lequel sera fourni sans frais par le concessionnaire), une lampe d'éclairage avec interrupteur et raccordement au tableau B.T., la filerie et toutes connexions ainsi que tous frais de montage et toutes étiquettes. Elle comprendra les appareillages suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-1 tableau de comptage avec:</li> <li>-coupe circuits</li> <li>-précablage dimensionné en fonction du réseau à créer</li> <li>-disjoncteur de branchement 4x30/60A</li> <li>-1 interrupteur général 4x63A</li> <li>-1 contacteur général 4x63A</li> <li>-3 disjoncteurs éclairage 4x25A sensibilité 300mA</li> <li>-3 disjoncteurs 4x25A sensibilité 30mA</li> <li>-1 disjoncteur auxiliaire 2x10A</li> <li>-1 interrupteur horaire programmable à affichage digital, avec réserve de marche 100 heures, passage en une seule manœuvre en été/hiver,</li> <li>-1 interrupteur crépusculaire de sensibilité réglable de 2 à 200 lux, voyant de contrôle lumineux allumé, temporisation à l'enclenchement et à la coupure supérieure ou égale à 40 secondes</li> <li>-1 commutateur 3 positions: Arrêt- Auto - marche forcée</li> <li>-1 résistance de chauffage avec thermostat incorporé</li> <li>-1 bornier de raccordement</li> <li>-les accessoires de câblage</li> <li>-les accessoires de repérage de l'appareillage et des câbles.</li> <li>-Les alimentations électriques seront raccordées sur l'armoire de comptage et de commande.</li> <li>-Le consuel.</li> </ul> <p>L'UNITE : .....</p>	
6.10	REPRISE INTERIEUR BATIMENT	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
	Travaux de reprise du réseau basse tension à l'intérieur du bâtiment comprenant: -La fourniture et la pose du câble basse tension 4x35 <sup>2</sup> sous protection mécanique en acier galvanisé, y compris les fixations aux murs, les percements de mur, réfections éventuelles des surfaces de finition, le raccordement du câble Basse Tension au tableau électrique, -Toutes fournitures, mains d'œuvre et sujétions.  LE FORFAIT : .....	
6.11	<b>RACCORDEMENT AU RESEAU EXISTANT</b> Ce prix rémunère à l'unité, le raccordement du réseau d'éclairage public nouvellement créé au réseau d'alimentation électrique existant. Il comprend toutes les adaptations nécessaires ainsi que la fourniture et pose des pièces spéciales (coffret de sectionnement et de protection équipé différentiel adapté au réseau, protections mécanique pour R.A.S., connectiques, cablage...) pour la mise en conformité du circuit de commande et d'alimentation, toutes sujétions de main-d'oeuvre.  6.11.1 - au réseau aérien L'UNITE : .....	
<b>7</b>	<b><u>RESEAU ELECTRICITE</u></b>	
7.1	<b>GAINES T.P.C.</b> Ce prix rémunère la fourniture et la pose en tranchée ouverte, de gaines de protection de type T.P.C., avec tire-fil incorporé. Ce prix comprend toutes sujétions de raccords tels que manchons, étanchéité des tuyaux, bouchons et ligaturage selon les prescriptions du concessionnaire du réseau.	
7.1.1	- Ø 90 LE METRE LINEAIRE : .....	
7.2	<b>GRILLAGE AVERTISSEUR</b> Ce prix rémunère la fourniture et la pose en tranchée de grillage avertisseur de couleur ROUGE, en matière plastique de 30 cm de largeur et de maille 40 x 40 mm, posé à 0.20 m au-dessus des câbles et gaines.  LE METRE LINEAIRE : .....	
7.3	<b>CABLE BRANCHEMENT - U1000 R2V</b> Ce prix rémunère la fourniture et la pose en tranchée ouverte, conformément aux règles de l'art et aux prescriptions techniques, de câbles souterrains type U-1000 R2V composé de sections normalisés et de fabrication conforme aux normes (NF C 32-321) et aux prescriptions du concessionnaire. Ce prix comprend les colliers de repérage éventuels sur les câbles, le déroulage soigné et la mise en place dans la fouille, le tirage dans les fourreaux T.P.C. si nécessaire, tous frais de transport, de location et de retour des tourets vides, de manutention et d'emménagement, mise à disposition et utilisation du matériel nécessaire, travaux divers toutes connexions, accessoires et toutes sujétions sans plus-value pour passage éventuel sous des canalisations existantes et pose de câbles par tronçons. La longueur à retenir pour le paiement sera égale à la longueur de la tranchée majorée de 2 % pour chutes, mous, etc..., augmentée des longueurs nécessaires aux raccordements proprement dits (sortie de coffrets de coupure et/ou comptage, raccordement aux tableaux B.T., remontées dans les candélabres, raccordement au tableau E.P., ou tout autre raccordement).	
7.3.1	- section 4 x 25 mm <sup>2</sup> LE METRE LINEAIRE : .....	
7.4	<b>CABLE DE MISE A LA TERRE</b> Ce prix rémunère la fourniture et la pose en tranchée ouverte d'un câble en cuivre nu de section 25mm <sup>2</sup> pour mise à la terre du neutre des bornes de recharges pour véhicules électriques. la valeur de terre devra être inférieure à 50ohms. Ce prix comprend également la fourniture et la mise en œuvre de tout le matériel nécessaire, blocs de connexions, tous travaux de raccordement, toutes fournitures correspondantes, façons et toutes sujétions.	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
	LE METRE LINEAIRE : .....	.....
7.5	<p><b>CHAMBRE DE TIRAGE</b>            Ce prix rémunère à l'unité, la construction de chambre ou regard de tirage comprenant les terrassements nécessaires, les coffrages du type soigné, les armatures, la mise en œuvre de béton dosé à 350 kg de ciment CEM II, l'exécution des niches aux arrivées des gaines, de gorges et d'arêtes circulaires au débouché des tuyaux, un puisard étanche de dimensions 150 x 150 mm (ou Ø 150 mm) et toutes sujétions.            Ce prix comprend également tous les frais de transport et accessoires, le remblayage et le compactage.            Cette chambre peut être livrée préfabriquée, auquel cas ce prix tient compte de la confection d'une assise de 0,10 m d'épaisseur en béton maigre dosé à 200 kg de ciment CEM II.            Ce prix comprend en outre la fourniture et la pose du cadre avec les trappes ou tampons définis ci-dessous.</p> <p>7.5.1 - regard 50 x 50            L'UNITE : .....</p>	.....
7.6	<p><b>COFFRET ECP-3D SUR SOCLE</b>            Ce prix rémunère la fourniture, la mise en place et la fixation de borne S20 de coupure et de protection, type ECP-3D (Émergence Coupure Protection 3 Départs, conforme à la spécification technique HN 63-S-63), sur socle scellé dans un massif en béton placé suivant les indications du maître d'œuvre.            Les bornes seront équipés d'une porte permettant de recevoir le boîtier de téléreport, à fermeture par vis triangle plombable.            Ce prix comprend en outre le réglage et mise à niveau fini du coffret, toutes les sujétions de câblage (gainés T.P.C. ...), toutes les connexions et toutes autres sujétions de filerie et visserie et équipement.</p> <p>L'UNITE : .....</p>	.....
7.7	<p><b>MASSIF BETON</b>            Ce prix rémunère à l'unité la confection de massif béton de dimension 0.70x0.70x0.8 (0.392m3), pour borne de recharge pour Véhicule Electrique.            Ce prix comprend les fouilles nécessaires avec évacuation des déblais excédentaires à la décharge, les coffrages, la fourniture et la mise en œuvre de béton dosé à 300 kg de CEM II, y compris les sujétions de façonnage, la fourniture et le scellement des tiges filetées y compris les sujétions de bouchonnage des boulons et des tiges filetées, la fourniture et la pose des gaines pour le passage des câbles. La partie supérieure du massif sera 10cm sous le niveau des revêtements de surface.            En cas d'aménagement urbain le prix doit prendre en compte une deuxième intervention pour la mise à niveau du massif lors des travaux de voirie (mise en place des bordures).</p> <p>7.7.1 - pour borne de recharge V-E            L'UNITE : .....</p>	.....
7.8	<p><b>REPRISE INTERIEUR BATIMENT</b>            Travaux de reprise du réseau basse tension à l'intérieur du bâtiment comprenant:            -La fourniture et la pose du câble basse tension 4x35<sup>2</sup> sous protection mécanique en acier galvanisé, y compris les fixations aux murs, les percements de mur, réfections éventuelles des surfaces de finition, le raccordement du câble Basse Tension au tableau électrique,            -Toutes fournitures, mains d'œuvre et sujétions.</p> <p>LE FORFAIT : .....</p>	.....
<b>8</b>	<b><u>MOBILIERS URBAINS</u></b>	
8.1	<p><b>APPUI VELOS</b>            Ce prix rémunère:            - La fourniture et la mise en place d'appui vélos en acier thermolaqué, RAL à définir par le Maître D'ouvrage, de type "GIGA Ø9" modèle circulaire de chez SQUARE-URBAIN ou similaire, de hauteur hors sol 100cm.            - La fourniture et la mise en place de potelets fixe;            - La fourniture et la mise en œuvre d'un massif béton;            - Le scellement;            - La reprise des matériaux de sol pour une finition propre autour de chaque potelet.</p>	



n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
	L'UNITE : .....	.....
8.2	<p><b>ARCEAU DE PROTECTION</b>            Ce prix rémunère:            - La fourniture et la mise en place d'arceau de protection de candélabre en acier thermolaqué, RAL à définir par le Maître D'ouvrage, de type "GIGA Ø9" de chez SQUARE-URBAIN ou similaire, de hauteur hors sol 100cm.            - La fourniture et la mise en place de potelets fixe;            - La fourniture et la mise en œuvre du massif béton;            - Le scellement;            - La reprise des matériaux de sol pour une finition propre autour de chaque potelet.</p> <p>L'UNITE : .....</p>	.....
8.3	<p><b>CORBEILLES DE PROPRETE</b>            Ce prix rémunère :            - la fourniture de la fiche technique des matériaux et la présentation de la fiche de validation des fournitures pour acceptation par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre avant la réalisation.            -la fourniture et pose de corbeilles de propreté type "STELLA" de chez SQUARE-URBAIN, ou modèle équivalent, thermolaqué RAL au choix du Maître D'ouvrage.            Ce prix rémunère également :            - les terrassements nécessaires;            - le socle en béton et les tiges d'ancrages;            - toutes fournitures, main d'œuvre, outillages et sujétions.</p> <p>L'UNITE : .....</p>	.....
8.4	<p><b>CLOTURE MAILLES SOUDEES</b>            Ce prix rémunère la fourniture et pose d'une clôture grillagée en treillis soudé de maille 200 x 55mm, fils verticaux Ø5mm, fils horizontaux Ø6mm, rigidifiés par 3 nervures horizontales, protégés par galvanisation suivant norme AFNOR 91 121 et plastification en levasint épaisseur 300 microns, coloris vert ou RAL au choix du Maître d'Ouvrage.            Poteaux en profil spécial en alliage aluminium munis d'un capuchon fermant la partie haute, protection par revêtement polyester, espacement 2.20m, fondation en béton dosé à 250kg/m<sup>3</sup> de section 0.30x0.30x0.50m de profondeur, y compris terrassements et évacuation des déblais ainsi que les accessoires de fixation.            Hauteur maxi du panneau: 2.10m</p> <p>LE METRE LINEAIRE : .....</p>	.....
8.5	<p><b>ABRI VELOS</b>            Ce prix rémunère :            - La fourniture de la fiche technique des matériaux et la présentation de la fiche de validation des fournitures pour acceptation par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre avant la réalisation.            Fourniture et pose d'abri vélos type DEMI-LUNE de chez ABC COLLECTIVITES, ou modèle équivalent, dimension 2800x2465x2040, structure en tube d'acier galvanisé à chaud 60x30mm pour zone de vent 3-4, traverse et gouttière en profilé alu thermolaqué RAL au choix du Maître d'Ouvrage, toiture en polycarbonate alvéolaire translucide épaisseur 6mm, bardages latéraux en polycarbonate fumé 4mm.            ce prix rémunère également:            - les terrassements nécessaires et évacuations des déblais éventuels,            - rack à vélos (6 places) en tube acier Ø22mm fixé par vis inox;            - la signalétique spécifique (parking vélos);            - les tiges d'ancrages et les scellements par tous moyens propres à l'entrepreneur;            - toutes fournitures, main d'œuvre, outillages et sujétions.</p> <p>L'UNITE : .....</p>	.....

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
<b>9</b>	<b><u>ESPACES VERTS</u></b>	
9.1	<b>ENGAZONNEMENT</b> Ce prix rémunère: - La préparation de la surface à traiter, - les apports fertilisant, - la fourniture et le semis conformément au CCTP, avec une densité de 10g/m <sup>2</sup> - toutes sujétions de mise en œuvre et de suivi ainsi que la première tonte. - y compris toutes sujétions  LE METRE CARRE : .....	
9.2	<b>NATTE DE PAILLAGE BIODEGRADABLE</b> Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place de natte de paillage biodégradable, type GREENFIX-MULCHMAT de chez BIO GREEN, ou produit équivalent, pour protection des plantations, contrôles des mauvaises herbes et conservation de l'humidité du sol. Il comprend également la préparation de la surface de pose, l'enlèvement des pierres saillantes et racines, le calage et toutes sujétions. Le recouvrement de deux nattes se fera selon les prescriptions du fabricant.  LE METRE CARRE : .....	
9.3	<b>ECORCES</b> Fourniture et mise en place d'écorces calibre 10/40mm sur espaces verts comprenant: - la fourniture et mise en place d'écorces de pin sur 0.10m d'épaisseur, - toutes fournitures, main d'œuvre, outillage et sujétions.  LE METRE CUBE : .....	
<b>10</b>	<b><u>RECEPTION DE CHANTIER</u></b>	
10.1	<b>RECOLEMENT GEOREFERENCE</b> Ce prix rémunère l'établissement et remise d'un dossier de récolement GEO-REFERENCE de classe A suivant la classification topographique (+/- 7cm), la norme NF s70003 (I, II, III, IV), le décret dit "DR/DICT" (n°2011-1241 du 5 octobre 2011) en vigueur depuis le 1er juillet 2012 et les prescriptions du guide technique "Construire sans détruire" sur support papier et CD-ROM exploitable sous logiciel AUTOCAD avec notamment : -Le levé des aménagements, de tous les réseaux créés ou existants rencontrés, en fil d'eau et génératrice supérieure en fouille ouverte; -L'établissement des plans de récolement comprenant le parcellaire, les corps de voirie et l'ensemble du réseau, à l'échelle 1/200 et comprenant le geo-référencement par une entreprise compétente suivant le décret dit "DR/DICT" (n°2011-1241 du 5 octobre 2011) en vigueur depuis le 1er juillet 2012; -L'intégration des nouvelles données au lever topographique d'origine; -La liste et les quantités des matériels posés; -Un carnet de repérage de l'ensemble des ouvrages de visite avec numérotation correspondante au plan d'ensemble et exploitable sous logiciel AUTOCAD; -Cinq tirages papier; -Un CD-ROM comportant l'ensemble des données topographiques numérisées sous forme de fichier DWG; -Un plan d'assemblage en PDF; -Un fichier .CSV / .XLS listant les positions et l'identification des points levés, pas d'export XML; -Un plan .DGN ou DWG échelle 1/200_ Projection LZ1 Grille_ z en IGN; -Un descriptif du matériel installé; les renseignements suivants devront également être joints au dossier: -Le Nom du responsable de projet relatif au chantier concerné; -Le Nom de l'entreprise ayant fourni le relevé; -Le Nom du prestataire certifié et agréé par le concessionnaire du réseau concerné qui est intervenu pour le géo-référencement (PGOC ou CARTO V3 pour les réseaux ENEDIS); -La date du relevé géo-référencé; -La nature de l'ouvrage objet du relevé au sens de l'article R.554-2 du code de l'environnement; -La marque et le numéro de série de l'appareil de mesure; -L'incertitude maximale de la mesure (en différenciant les trois directions); -Dans le cas de détection d'ouvrage fouille fermée, la technologie de mesure employée;  10.1.1 - Réseau Divers LE FORFAIT : .....	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
10.2	<p><b>ESSAIS ET MISE EN SERVICE RESEAU ECLAIRAGE</b>            Ce prix rémunère les essais électriques, mise en service, et vérification de toute l'installation, qui devra être conforme à la norme NF 17-200 et NF 14-100, par un organisme agréé par la commune après réalisation du raccordement sur l'armoire d'éclairage, y compris remise d'un rapport d'analyse du réseau et du CONSUEL et la reprographie de celui-ci si besoins. il devra notamment comporter un reportage photographique des différentes rues remises en état après travaux.</p> <p>LE FORFAIT : .....</p>	
10.3	<p><b>ESSAIS DE COMPACTAGE DE FOUILLES</b>            L'entreprise devra effectuer un ensemble d'essais au pénétromètre de type Panda en cinq endroits du projet définis par le maître d'œuvre pour contrôle de compactage y compris la remise du rapport des essais et contrôles réalisés et la reprographie de celui-ci si besoins. il devra notamment comporter un reportage photographique des différentes rues remises en état après travaux.</p> <p>LE FORFAIT : .....</p>	
10.4	<p><b>ESSAIS DE PLAQUE SUR VOIRIE</b>            L'entreprise devra effectuer un ensemble d'essais à la plaque type Dynaplaque en 10 (dix) endroits du projet définis par le maître d'œuvre pour contrôle de compactage, y compris la remise du rapport des essais et contrôles réalisés et la reprographie de celui-ci si besoins. il devra notamment comporter un reportage photographique des différentes rues remises en état après travaux.</p> <p>LE FORFAIT : .....</p>	